

Communiqué aux clubs de Division Régionale I et II :

Bientôt le début de l'opération d'audit des stades

En prévision de la nouvelle saison 2023/2024, la Commission d'audit des stades effectuera à des dates qui seront communiquées prochainement des visites d'évaluation de l'ensemble des stades susceptibles d'accueillir des rencontres officielles du championnat de football Amateur – Régionale I - II.

Il est demandé à l'ensemble des clubs et des propriétaires des stades de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires à l'effet de faciliter le travail de la commission d'audit des stades.

Il y a lieu de noter que les clubs domiciliés sont tenus de veiller à la présence des représentants;

- Propriétaire du stade (APC / OPOW)
 - Protection civile
 - Service de sécurité (DGSN / GN)
- aux visites d'homologation programmées.

Aussi La LRFC invite l'ensemble des clubs à procéder aux aménagements réglementaires et de la mise à niveau des enceintes sportives en collaboration avec l'ensemble des parties concernées (directeur du stade et propriétaire).